



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Date de convocation :
22 mai 2024

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 19
Pouvoirs : 6
Excusés ou absents : 4

Date d'affichage :
22 mai 2024

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH et Mme DUFOURT.

Avaient donné pouvoir : Mme CLEMENT à Mme FOURNIER, Mme MARGUERITAT à Mme VAN DE WALLE, Mme LEFEBVRE à M. GEIGER, Mme BUREAU à Mme THIAULT, Mme FERNANDES à Mme PIGEAT et M. FABRE à Mme DUFOURT.

Étaient absents ou excusés : M. MEUNIER, M. MATEU, M. DEBROYE et Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

064-2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

7.1.2 Décisions Budgétaires

Mme HUBERT présente ce dossier

Section d'investissement :

Des ajustements doivent être opérés sur les comptes suivants :

- 2 000,00 € au compte 165 « dépôts et cautionnements reçus » tant en dépense qu'en recette (caution Café de l'Horloge) ;
- -2 000,00 € au compte 275 « dépôts et cautionnements versés » tant en dépense qu'en recette ;
- 220 000,00 € au compte 2152 pour la réalisation d'une aire de stationnement des camping-cars et d'accueil touristique ;
- 6 340,00 € au compte 21538 pour l'installation de câblage fibre pour le local Police Municipale ;
- 12 060,00 € au compte 2188 pour la réalisation d'une dalle béton à destination de la pose d'abris vélos dans le jardin du Duc de Berry ;
- 5 860,00 € au compte 21841 en complément des crédits votés au BP pour l'acquisition de matériel et mobilier scolaire dans le cadre de l'opération « Notre école, faisons-la ensemble » ;
- 10 860,00 € en recette du compte 1311 pour une subvention finançant totalement l'opération « Notre école, faisons-la ensemble » ;
- 72 500,00 € en recette du compte 1322 suite à la notification d'une subvention de la Région Centre-Val de Loire pour l'aire de stationnement des camping-cars et d'accueil touristique ;
- Le virement de la section de fonctionnement est augmenté de 16 139,00 €.
- L'emprunt est réévalué de 144 761,00 € (compte 1641).

La section d'investissement s'équilibre à 244 260,00 €.

Section de fonctionnement :

Il convient d'inscrire :

- - 3 839,00 € au compte 74111 « dotation globale de fonctionnement » ;
- 19 978,00 € au compte 741121 « dotation de solidarité rurale » ;
- Le virement à la section d'investissement est augmenté de 16 139,00 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à 16 139,00 €.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Finances » du 21 mai 2024,

Le Conseil Municipal approuve, après débat, avec 23 voix « pour » et 2 abstentions (Mme DUFORT et M. FABRE) la Décision Modificative N°1 jointe en annexe.

Le Maire,




Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,



(Chap)



Annie HOUARD

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 05/06/2024

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>